

# LA PAROLE INCANTATOIRE OU LE POUVOIR SACRÉ DE LA VOIX DANS KAÏDARA

**Brahima KONÉ**

*Université Peleforo Gon Coulibaly (Korhogo, Côte d'Ivoire)*

*brahimakone43@yahoo.fr*

## Résumé

*Il s'est agi, dans la présente contribution d'appréhender les dimensions sociales des paroles incantatoires qui abondent dans Kaïdara d'Amadou Hampâté Bâ. Par l'entremise de la sociocritique, l'étude établit que les incantations relèvent de la catégorie des paroles sacrées en raison de leur caractère performatif. Elles n'acquiescent leur puissance que par la mobilisation des instances de nomination et de répétition mais aussi et surtout par le respect d'un ensemble de rituels incantatoires. Les enjeux qui découlent de la propension des personnages à recourir, constamment, à cette forme particulière d'expression sont, d'abord, d'ordre existentiel et social pour, ensuite, répondre à des préoccupations relevant du style oratoire de l'auteur. Par ces formules, l'être humain, en permanente quête du bonheur, entre en connexion avec des forces supérieures censées lui procurer une existence heureuse.*

**Mots clés :** *paroles, incantatoires, performatif, personnages, bonheur.*

## Summary

*In this contribution, it was a question of apprehending the social dimensions of the incantatory words that abound in Kaïdara by Amadou Hampâté Bâ. Through sociocriticism, the study has established that incantations belong to the category of sacred words because of their performative character conferred on them by respect for the incantatory ritual and the instances of naming and repetition. The issues arising from the propensity of the characters to constantly resort to this particular form of expression are, first of all, of an existential and social order and then respond to concerns relating to the oratorical style of the author. Through these formulas, the human being, in permanent quest for happiness, enters into connection with superior forces supposed to provide him with a happy existence.*

**Keywords:** *words, incantatory, performative, personage, happiness.*

## Introduction

Dans la Bible et l'hindouisme, la Parole est à l'origine de la création du monde : « Au commencement était la Parole, (...). Toutes choses ont été faites par elle, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans elle. » (*La Sainte Bible*, Jean I, Verset 1-3). Ainsi, les entités abstraites et inanimées accèdent à l'existence par le Verbe. Sous l'influence du sentiment que la voix est un bien et un pouvoir plus qu'humains, les primitifs ont donné à la parole la valeur d'un geste. Souvent, ils ont supprimé l'abîme qu'il y

a entre « dire » et « faire », entre « parler » et « agir » et attribué au Verbe le pouvoir de création, (Combarieu, 1909, p. 125). C'est ainsi que dans le *Faust*, Goethe (1893 : 89) choisit, finalement, de traduire la parole biblique en ces termes : « Au commencement était l'action » (« Im Anfang war die Tat »). La parole se veut, donc, action et/ou création.

En Afrique, le conte représente l'un des canaux privilégiés de la manifestation de la parole en ce sens où, selon Jacques Chevrier (1986 : 123), elle « demeure (...) le support culturel prioritaire et majoritaire par excellence dans la mesure où elle en exprime le patrimoine traditionnel et où elle tisse entre les générations passées et présentes ce lien de continuité et de solidarité sans lequel il n'existe ni histoire ni civilisation ». La parole, chez l'Africain, ne se définit pas seulement comme logos, mais aussi, comme « force et action autant que sens » (L. V. Thomas et R. Luneau, 1980, p. 48). S'inscrivant dans cette logique, Léopold Sedar Senghor (1956 : 52) affirme : « La parole est l'expression par excellence de la force, de la plénitude. Chez le connaisseur, la parole est souffle animée et animant l'orient : elle possède une vertu magique, elle réalise la loi de la participation et crée-le nommé par sa vertu intrinsèque. » Pour Amadou Hampâté Bâ (1972 : 47), « La parole est le plus fort (. . .) ; outre une valeur morale fondamentale, la parole revêtait, dans les traditions africaines, un caractère sacré lié à son origine divine et aux forces occultes déposées en elle. » La parole et la force s'identifient, donc, dans une métaphysique vivante, loin des spéculations vides. Elle est le fondement des conduites, des mœurs et des techniques et apparaît comme le moteur de l'action universelle dans l'idée, implicitement présente, du verbe qui crée. Ce pouvoir de création de la parole lui confère ainsi une importante portée magique comme c'en est le cas, par exemple, des incantations des guérisseurs et des sorciers, ou encore des termes tabous, considérés comme pouvant exercer une action directe sur le monde matériel et sur les événements.

La forte récurrence de cette parole à caractère performatif qui allie le « dire » au « faire » est le prétexte qui justifie et motive le choix du sujet de la présente réflexion portant sur la parole incantatoire ou le pouvoir sacré de la voix dans *Kaïdara* d'Amadou Hampâté Bâ. À travers cette contribution, notre ambition est de faire découvrir la dimension sociale de ces paroles dans le récit convoqué. Notre analyse retient quatre (4) incantations en raison de leur pertinence. Elles sont désignées par les indices I<sub>1</sub>, I<sub>2</sub>, I<sub>3</sub>, I<sub>4</sub> et apparaissent, respectivement, aux pages 18, 19, 54, 77 du corpus (voir annexe). Alors, des interrogations s'imposent : qu'est ce

qui caractérise cette forme d'expression ? Qu'est ce qui confère à ces paroles un caractère performatif ? Quels enjeux se dégagent du recours des personnages à ces formules incantatoires ? À l'effet de répondre à ces préoccupations, l'étude s'appuiera sur la sociocritique de Claude Duchet (1979) en ce sens que toute production littéraire est, nécessairement, tributaire des circonstances historiques, sociales et économiques. L'écrivain étant le reflet de la société, il n'intervient pas seul dans son œuvre. D'autres instances parlent à travers lui, notamment les classes sociales, le code, etc. Dans un plan tripartite, la démarche analytique consistera, dans une première articulation, à relever les caractéristiques de ces formules incantatoires avant d'en déterminer les éléments de leur performativité et leur fonctionnalité.

## **1. Définition et caractéristiques de la parole incantatoire**

Les contes d'Amadou Hampâté Bâ, notamment *Kaïdara*, sont des récits qui se singularisent par les nombreux recours des personnages aux formules incantatoires toutes les fois qu'ils sont confrontés à une difficulté particulière. Cette démarche met en exergue deux catégories distinctes de discours qui se côtoient dans ces œuvres: le récit proprement dit et les incantations proférées par les actants en présence. Cet attrait du conteur malien pour cette forme particulière d'expression pourrait tirer ses motivations du caractère mythico-initiatique de ses œuvres qui servent de lit au fantastique et au merveilleux. Comment se définit cette forme d'expression ? Quelles en sont les caractéristiques ?

### ***1.1. Définition***

L'incantation est une formule magique destinée à agir sur la nature et l'être humain. Elle fait pénétrer l'homme dans le monde des charmes et des maléfices, mieux, le plonge au cœur même de ce royaume. Elle peut être souvent un chant ou une mélopée. Étymologiquement, l'incantation est une invitation - préfixé in, idée d'entrée, de venue par le chant- et issue de la racine verbale *cantare*. Elle peut être laudative, car s'adressant à une puissance supérieure et/ou impérative si le magicien croit commander aux forces occultes plutôt que d'implorer leur bienveillance. Elle fait beaucoup appel à des langues mortes en l'occurrence le latin ou le grec antique censées être plus proches du savoir originel, mais peut aussi se faire en langue vulgaire. En ce qui concerne

l'Afrique, la formule incantatoire est un don de la tradition, un legs des ancêtres.

Considérée comme une parole créatrice, l'incantation fait exister ce qu'elle énonce. Elle est la limite vers laquelle prétendent tous les énoncés performatifs, bénédictions, malédictions, ordres, souhaits ou insultes : « c'est-à-dire la parole divine, de droit divin, qui [...] fait surgir à l'existence ce qu'elle énonce [...]. » (Bourdieu, 1982 : 21). Les incantations sont, à ce titre, des paroles divines qui relèvent de la catégorie des paroles sacrées. Le sacré étant relatif à la religion, au culte, au divin, par opposition au profane. La parole sacrée représente un mode formalisé de la parole ordinaire en ce sens qu'elle est très élaborée puisqu'on y retrouve des images verbales, des métaphores nominales, des citations de proverbes, des aphoristes, etc.

Dans le vocabulaire de la magie et du chamanisme, l'incantation est la composante orale d'un acte surnaturel en ce sens que le magicien ou le chaman prononce des paroles magiques qui vont l'aider à transgresser les lois de la réalité (Delaurenti, 2007 : 98). Dans le chamanisme, les incantations font souvent référence à la mythologie et sont, particulièrement, prononcées la nuit pour renforcer leurs effets. Forme et pratique de discours archaïques, dont l'origine coïncide avec celle, numineuse, de la poésie, l'incantation revêt un statut proprement fondamental. Elle renvoie aux pratiques magiques qui relèvent de rites institués régulant le rapport au surnaturel ou à l'immaîtrisable.

Au total, l'on retient que l'incantation est une parole ou formule extraordinaire adressée à Dieu, à des dieux ou des divinités dans l'optique de produire un effet immédiat, conformément aux désirs ou motivations de l'officiant.

## **1.2. Caractéristiques**

Les textes à caractère incantatoire obéissent à une forme et un contenu qui leur sont propres. Leur organisation structurelle les distingue du reste du texte dans lequel ils sont insérés. L'un des premiers éléments caractéristiques de ces textes est la formule d'appel autrement appelée « le chapeau ». Chez Amadou Hampâté Bâ, ce chapeau est représenté par les lettres « Ô » ou « O ». Qu'elle soit dotée de l'accent circonflexe ou non, la lettre « O », inscrite, généralement, en début des incantations est, selon le *Wiktionnaire*, une particule vocative employée lorsqu'on s'adresse à une divinité, une personne révéérée ou à quelque chose de personnifiée. Cette formule, qui revêt un caractère rituel et interpellatif fait appel

aux instances divines sollicitées, afin d'établir une sorte de connexion entre elles et le récitant. C'est à juste titre qu'elle sera toujours suivie du nom du sujet sollicité comme l'on peut s'en apercevoir dans les trois premiers textes qui débutent, successivement, par « Ô ondines ! », « Ô Esprits des éléments ! », « Ô métal du grand prix ! ». Il s'agit, par cette démarche, pour l'officiant, d'entrer en contact avec les forces spirituelles afin de solliciter leur aide, leur permission ou leur autorisation et leur clémence en vue de satisfaire des vœux parce qu'elles sont supposées être les seules détentrices des clés des portes qui les renferment. Le pouvoir de la parole incantatoire est, donc, lié à la reconnaissance d'une force supérieure, à savoir les divinités. Cette catégorie de parole dispose d'une prosodie particulière, qui peut être "archaïque" et devenir une langue secrète si elle est proférée au cours des initiations dans les sociétés secrètes. Dans un tel cas, elle n'est, alors, comprise que par ses membres. Les incantations (I<sub>1</sub>, I<sub>2</sub> et I<sub>3</sub>) adressées aux esprits échappent totalement à la compréhension de l'homme ordinaire. Elles sont divines et seuls ceux à qui elles sont adressées, c'est-à-dire les dieux, en comprennent la portée et l'apprécient en terme d'acceptation ou de refus.

Outre son apparition fréquente en début des textes, la particule vocative « Ô » ou « O » apparaît, régulièrement, dans le reste de la formule incantatoire ; toute disposition qui lui donne un caractère réitératif induisant l'anaphore, faisant de la répétition, l'une de ses caractéristiques essentielles. Ces répétitions qui revêtent une valeur d'insistance visent à inviter les êtres sollicités à agir favorablement en faveur du sujet quêteur. La parole incantatoire, dans son aspect ésotérique spécifique, constitue un champ immense et relève du sacré d'autant plus qu'elle implique celui qui parle et celui à qui elle est adressée.

La disposition typographique des paroles incantatoires en vers, à l'image du chant, identifie, à tout point de vue, ces textes au poème. Si dans *Njeddou Deval, mère de la calamité*, certaines formules incantatoires sont organisées en strophes en raison de leur longueur, celles à l'étude se singularisent, pour la plupart, par leur brièveté, d'où leur apparition en une seule strophe. Cette ressemblance n'est guère surprenante dans la mesure où, l'incantation, tout comme le poème, est l'expression des sentiments ou de l'état d'âme de son auteur.

La singularité de leur structure, la force et la puissance dont elles sont dotées confèrent aux paroles incantatoires un statut particulier les distinguant des autres formes d'expression. Il importe, alors, à ce niveau de l'analyse, de convoquer les facteurs inhérents à leur performativité.

## 2. De la performativité de la parole incantatoire dans *Kaïdara*

Un énoncé est qualifié de performatif lorsqu'il accomplit un acte. Plus concrètement, l'énoncé performatif a pour visée de transformer, par le pouvoir des mots, la réalité. Ainsi, Bourdieu (1982) voit en la performativité « une magie sociale » en ce sens que l'énoncé performatif inverse « la direction de correspondance » de la parole ordinaire entre les mots et la réalité. Tandis que dans les énoncés constatifs, « c'est ma parole qui se conforme à la réalité », dans le performatif, « c'est la réalité qui est censée se conformer à ma parole » (Récanati, 1981 : 85). L'incantation (I<sub>4</sub>) illustre, parfaitement, cette idée de Récanati. Empoignant le bout d'une ficelle, le petit vieux lui ordonna : « Corde, bois tu es, bois redeviens ! » (A. H. Bâ, 1994, p. 77). Après cette incantation, la corde se métamorphosa en un serpent vert et redevint un bâton conformément à la volonté de l'incantateur.

Pour Austin (1970 : 94), un énoncé performatif est tout énoncé particulier qui constitue, par sa prolifération même, ce qu'il désigne. D'une façon générale, la performativité d'une formule religieuse ou magique repose, à la fois, sur son caractère symbolique et sur l'argument d'autorité. Celle des incantations à l'étude repose, essentiellement, sur trois instances que sont la répétition, la nomination ou la désignation et le respect du rituel incantatoire. La combinaison de ces actions participe non seulement à identifier le discours incantatoire, mais aussi et surtout se trouve au cœur de son fonctionnement.

### ***2.1. La nomination, une invitation à agir***

Dans le domaine du rituel incantatoire, la nomination ou la dénomination consiste à décliner le nom ou l'identité des forces occultes sollicitées comme c'en est le cas dans les textes à l'étude : « Ô Esprits des éléments ! » (I<sub>2</sub>), « Ô Esprits gardiens des frontières du pays des nains ! » (I<sub>3</sub>), « O ondines » (I<sub>2</sub>), « O métal de grand prix ! » (I<sub>3</sub>). Les esprits nommés, ici, sont ceux sollicités par les incantateurs étant donné que le monde négro-africain renferme un nombre indéterminé de divinités, de dieux et d'esprits. Chacun de ces êtres ayant un pouvoir spécifique, il faut, par la nomination, convoquer celui qui est concerné par la requête en cours. En effet, le rite repose sur une « magie de la parole », et toute magie de la parole est d'abord la croyance au pouvoir du nom. « Nomen est omen » : le nom est augure et destin. Rien n'existe qui n'ait de nom,

et inversement, il faut nommer pour faire exister. (Holzmann, 2003 :29). Un être humain n'a de vie et n'échappe à l'oubli que par son nom.

Dans le domaine sacré de l'incantation, la nomination a une visée interpellatrice mettant ainsi les divinités et autres dieux en alerte aux fins de recevoir les doléances à eux présentées. Autrement dit, elle est une invitation à l'aide, au secours et, surtout, à l'action. En effet, l'Être suprême étant considéré comme très éloigné des Hommes pour que ceux-ci lui vouent un culte direct, ils préféreront s'adresser à des agents intermédiaires, de préférence les âmes des ancêtres, et ceux qu'on appelle des dieux. Ainsi, dans l'incantation (I<sub>2</sub>), après la dénomination des Esprits des eaux -les Ondines- par les voyageurs, ces divinités sont comme subjuguées, voire tétanisées par ce dévoilement au point qu'elles ne peuvent plus s'opposer à la requête formulée. Le dernier vers est révélateur de ces propos : « Kaïdara le veut, vous ne pourrez plus résister ! » (Bâ, op. cit., p. 20). Le nom est, donc, sacré et son évocation peut être source de bonheur ou de malheur. Il doit, alors, être dit au bon moment et au bon endroit, surtout lorsque l'on se trouve dans le domaine initiatique. La parole incantatoire devient, alors, l'élément par le biais duquel les performances sociales sont réalisées, car chez l'Africain, tout procède de la parole, à la fois signe ou symbole, rythme ou son. (Gaston Canu, 1970, consulté le 02/11/2019).

Pour Chevalier et Gheerbrant (1982 : 675), « l'usage le plus connu du Nom divin [...] est celui de l'invocation, grâce à laquelle il s'identifie, mystérieusement, à la divinité elle-même. Il y a comme une présence réelle dans le nom invoqué ». C'est ce qui explique l'incomparable pouvoir de la prière du Nom, ou la prière du cœur dans l'orthodoxie. L'incantation ajoute le pouvoir musical de la voix à celui de la nomination. La magie du nom est, aussi, puissante que celle de la répétition. Lorsque les deux sont employées dans les rites, dans la prière, dans l'incantation, la magie de la parole atteint son paroxysme. Pour s'adresser à des forces divines ou surnaturelles, il ne suffit pas de nommer, il faut aussi répéter.

## ***2.2. La répétition ou le pouvoir de droit divin***

Répéter, c'est refaire, c'est renouveler. La répétition est, alors, la réitération de ce qu'on a déjà fait, déjà dit. Dans le cas précis de l'incantation, elle consiste à matérialiser ce qui est absent, l'invisible du divin, mais aussi ce qui n'existe pas encore. Les formules incantatoires à l'étude présentent plusieurs cas de répétitions dont les plus remarquables

interviennent dans les incantations (I<sub>1</sub>) avec les répétitions de « Ô » (7 fois) et (I<sub>4</sub>) avec celles de « Guéno » (4 fois). L'incantation étant une prière adressée aux forces de la nature, la particule vocative et ces êtres seront, régulièrement, évoqués parce que considérés comme étant ceux qui détiennent la solution aux préoccupations émises. En effet, la répétition restituée au Verbe sa toute-puissance inaugurale, sa « redoutable matérialité ». Les incantations étant un ensemble de supplications, de demandes, d'objurgations et de paroles génésiaques louangeuses, la répétition, dans ce type d'expression, vise à flatter, magnifier, parfois supplier pour fléchir la divinité donatrice.

Dans toutes les religions, les pratiques de méditation visant à l'union de l'être physique, mental et spirituel sont basées sur des techniques de répétitions inlassables de peu de mots. Parfois même, elles se focalisent sur de simples sons dépourvus de signification. Dans le rite, la répétition fonde et ouvre la voie à la contemplation et à la communion avec le divin. Elle est magique parce qu'elle sort les mots de leur transparence, les transforme en une réalité tangible, audible ou visuelle. Elle les réifie par la vue et par l'ouïe. Parce qu'elle rend aux signes leur corps, la répétition les fait exister. Elle est un « acte d'institution », non parce qu'elle impose une frontière entre « le masculin et le féminin, entre les « élus et les exclus », (Bourdieu, 1982 : 61), mais parce qu'elle rend présent ce qui est absent. Elle consacre, au sens propre, ce sur quoi elle porte, car elle convertit les signes arbitraires en signes motivés et les signes profanes en signes sacrés, (Bourdieu, Idem, p. 63).

Par ailleurs, la reprise de l'expression « Soulevez les voiles ! » trois (3) fois dans l'incantation (I<sub>2</sub>) est adressée aux Esprits des éléments en leur qualité de gardiens du pays des nains où réside le dieu Kaïdara. Ils sont sollicités, ici, avec insistance pour soulever ces voiles qui constituent une barrière, voire un obstacle empêchant les voyageurs d'accéder à leur destination. À ce stade du voyage des trois compagnons, le voile joue un rôle éminemment déterminant en ce sens que la poursuite ou non de leur aventure y dépend, d'où sa récurrence dans cette incantation. Il s'agit, pour les voyageurs, à travers cette insistance, d'exhorter les esprits à accéder à leur requête en vue d'accomplir leur projet.

Au total, la répétition et la reprise assument, ici, une fonction magique qui a charge de transformer le dire en faire-advenir ou de se transformer lui-même en faire, en acte. Ce sont les pouvoirs de la nomination et de la répétition qui fondent la « magie » du langage dans l'univers des paroles incantatoires. Il faut nommer pour maîtriser,



asservir, dompter, convoquer, provoquer, détruire la réalité. Tandis qu'il faut répéter pour désindividualiser, amplifier, ritualiser la voix du locuteur. Dans le domaine de la magie, le pouvoir de la nomination est décuplé par celui de la répétition. Il faut nommer pour faire exister ou nommer pour détruire. Par contre, il faut répéter pour redonner à la voix son pouvoir de droit divin. Outre ces deux instances, le respect du rituel demeure également un élément majeur dans la performativité de l'énoncé incantatoire.

### ***2.3. Le respect du rituel incantatoire ou le triomphe des engagements sociaux***

Par rituel, il faut entendre ce qui est exécuté (acte, geste) ou prononcé (mots, parole) avec exactitude et précaution. L'incantation se voulant un énoncé performatif dans les textes à l'étude, elle obéit au respect d'un certain nombre de dispositions qui peuvent être en lien avec le lieu de l'incantation, les paroles à proférer, l'officiant, les gestes à exécuter, le jour, etc. Selon Amadou Hampâté Bâ, si l'on veut que l'incantation (I<sub>2</sub>), par exemple, soit efficace, elle doit être répétée mot pour mot. Cela dénote de la grande exigence des divinités, des dieux. En effet, cette exigence du respect des énoncés rituels et magiques relève de leur signification parce qu'ils sont non substituables comme l'atteste Lahire (2015 :115) :

Pour faire passer un être humain, un animal, un objet ou un lieu, d'un statut à l'autre, de profane à sacré ou de sacré à profane, ou bien encore d'un degré de sacralité à un autre, plus élevé ou plus bas, on procède parfois à des actes officiels, des rites ou des cérémonies. Ceux-ci consistent en une série de gestes et de paroles adéquats, accomplis ou prononcés dans des conditions choisies et par des personnes habilitées.

Il ne s'agit que de respecter la parole divine et de légitimer les conditions et possibilités de sa transmission. Ces propos de Lahire achèvent de convaincre quant au respect de certaines dispositions si l'on veut que les paroles incantatoires conservent toutes leurs efficacités. En effet, plus l'énoncé tend au sacré, moins la variabilité et moins l'individualité sont autorisées. Toute substitution, qu'elle soit gestuelle ou verbale (passage à la voix passive, reformulation, etc.), tout ajout de

commentaire, toute modalisation, etc., menace la substance même de l'acte rituel ou magique. Impossible d'admettre, quand il s'agit de sacré, aucun changement, ni dans les symboles ni dans les signes. À partir du moment où l'on introduit une modification, l'efficacité du rite est menacée.

Pas plus qu'il n'est possible de remplacer l'eau du baptême, qui a pour fonction de laver le péché originel, par le vin de l'eucharistie, qui représente le sang du Christ, il n'est possible de remplacer les mots d'un rite sacramentel par d'autres mots. Dans le rituel, les mots et les gestes sont employés à l'exclusion de tous les autres. Ils sont donnés comme naturels et absolument motivés. Pour Rosier-Catach (2004 : 194), « un énoncé opératif, ou performatif, doit nécessairement être prononcé par l'agent de l'acte, et à la première personne du singulier ». L'incantation (I<sub>4</sub>) est, ce titre, révélatrice à travers les propos du petit vieux : « Corde, bois tu es, bois redeviens ! Je te l'ordonne. » (Bâ, op. cit., p. 77).

Dans le domaine de l'oralité, les prières et autres énoncés s'accompagnent d'un ensemble de gestes minutieusement réglés. Aucune narration – qu'il s'agisse de contes, légendes, mythes, épopées - n'est concevable sans une mimique appropriée, sans une gestuelle et une syntaxe de l'intonation qui en constituent le support nécessaire. À l'image du conteur professionnel, du griot, du poète-narrateur, dont la spécialité est la narration des récits, le sujet incantateur doit procéder, également, à un usage judicieux du geste, en vue de donner une certaine expressivité à ses propos. En la matière, Fouda (1972 : 40) distingue trois catégories de geste : le geste formulaire (schéma rythmique), favorisant la mémorisation, le geste vocalise (moyen d'accrochage) psychologique par l'atout de la phonation et le geste oculaire (ensemble des mimiques et des attitudes tour à tour indicatif, explétif ou imitatif). C'est la raison pour laquelle il est permis de dire que la littérature négro-africaine traditionnelle est aussi une littérature-archive du geste postural.

La nomination, la répétition et le respect du rituel incantatoire demeurent les principales armes de l'efficacité de la parole incantatoire. Par le biais de ces instances, il s'établit entre le sujet officiant et les divinités sollicitées une sorte de médiation qui donne un écho favorable à la requête formulée en ce sens qu'elles constituent une croyance en la parole créatrice et en la magie du langage. Pour Eliade (1963 : 16), « c'est à la suite des interventions des êtres surnaturels que l'homme est ce qu'il est aujourd'hui, un être mortel, sexué et culturel ». Outre cette force et

puissance qui la caractérisent, la parole incantatoire est également porteuse d'une riche fonctionnalité.

### 3. Fonctionnalité des formules incantatoires

La fonctionnalité des littératures orales a, maintes fois, été affirmée parce qu'elle est l'émanation sulfureuse des sociétés génitrices. Les œuvres littéraires orales épousent, convenablement et généralement, les réalités historique, sociale, idéologique, philosophique, voire métaphysique des peuples. Chez l'Africain, aucun art profane n'existe. Toute production, qu'elle soit littéraire ou artistique, répond à un besoin. De ce point de vue, les incantations, en tant que forme particulière d'expression, remplissent plusieurs fonctions dans la cosmogonie peule, voire africaine, leur conférant, ainsi, tout leur caractère littéraire.

#### 3.1. Du point de vue social

La pratique incantatoire est une activité d'ordre social. À travers la formule incantatoire, l'individu appelle de ses vœux l'aide ou le soutien d'une puissance divine ou surnaturelle, pour provoquer et faire le bien (magie blanche) ou bien attirer le mal (magie noire). Partant de cette opposition, Todorov (1973 : 44) répartit les actes de langage magiques en quatre catégories : « 1. faire disparaître le négatif, *exorcisme* ; 2. faire apparaître le négatif, *imprécation* ; 3. faire disparaître le positif, *commination* ; 4. faire apparaître le positif, *conjuración* ».

Les incantations qui relèvent de l'exorcisme et de la conjuration sont, selon Bogniaho (1984 : 67), « des incantations de bienfaisance » qui procurent à leurs officiants et/ou à la communauté tout entière le bonheur, le succès ; conjure le mauvais sort, soulage le malade et éloigne le malheur. Armes défensives, cette catégorie d'incantations, à l'image des incantations (I<sub>1</sub>), (I<sub>2</sub>) et (I<sub>3</sub>), protègent contre les agressivités naturelles et humaines. Par sa capacité à éviter au sujet incantateur les maux qu'il évoque (colique, constipation, entérite et échauffement), l'incantation (I<sub>1</sub>) a une visée thérapeutique et préventive. S'exprimant au sujet de l'incantation (I<sub>3</sub>), Calame-Griaule (1965 : 54) affirme que cette formule propitiatoire « est prononcée avant l'affrontement d'un danger, pour s'en protéger. Elle est, donc, considérée comme suffisamment efficace pour avoir une action sur les circonstances matérielles ». Dès lors, la formule incantatoire prend la forme d'une amulette ou d'un

talisman. Ainsi, « Qu'elle soit récitée, lue ou chantée, l'incantation est un remède à base de mots », dit Delaurenti (op. cit., p. 102) lorsqu'elle définit l'incantation médiévale. Plutôt que d'être un *vade-mecum*, la vertu principale de l'incantation est d'être une pratique de guérison, raison pour laquelle les personnages en font bon usage dans les contes hampâtéens. Les paroles incantatoires jouent, ainsi, un rôle oraculaire.

En revanche, les formules incantatoires à caractère imprécatoire et comminatoire qu'Ascension Bogniaho nomme « incantation de nuisance » sont appréhendées comme une arme offensive dont un individu peut se servir pour contrer et attaquer ses ennemis qu'ils soient d'origine humaine ou non. Dans tous les cas de figures, le recours aux paroles incantatoires répond, toujours, à une préoccupation humaine et, donc, sociale.

### **3.2. La fonction rhétorique ou esthétique**

La rhétorique du texte oral est l'ensemble des techniques d'énonciation verbale visant l'utilisation de ses signes constitutifs (des éléments linguistiques) non plus dans un but exclusif et conventionnel d'information, mais pour une finalité créatrice. Elle correspond à la fonction poétique du langage, centrée sur le message pour lui-même et renfermant des motivations d'ordre esthétique et divers. S'appuyant sur la figure de style et sur des constructions spéciales qui s'écartent de la norme, sur la répétition, la substantivation et la juxtaposition, la rhétorique orale fait du message le deuxième sujet de la création, après l'histoire.

Quels que soient l'époque, les cultures et les auteurs, la question du « beau » a toujours été au centre de toutes les propositions définitionnelles de l'esthétique. Dans le domaine littéraire, elle renvoie, essentiellement, aux procédés stylistiques ou figures de style convoquées par l'auteur pour exprimer ses idées en vue de séduire son lectorat. Apparaissant dans tous les types de discours (narratif, explicatif, argumentatif, descriptif, etc.) et dans tous les genres littéraires (roman, théâtre, poésie, etc.), l'usage des figures de style vise non seulement à produire des effets spéciaux sur le public, mais aussi à mettre en exergue le génie créateur de l'auteur. Les formules incantatoires que l'analyse convoque regorgent une kyrielle de figures de style. Mais pour une question d'opérationnalité, seules les figures d'insistance seront retenues, notamment l'anaphore et l'énumération.

### **3.2.1. L'anaphore**

Figure voisine de la répétition, l'anaphore est une forme d'insistance consistant en la reprise d'un même segment ou d'un même mot en début de vers ou en début de phrase. Dans le corpus, l'on note les emplois anaphoriques de la particule vocative « Ô » (6 fois) associée à l'adjectif possessif « mien » dans l'incantation (I<sub>1</sub>) et de « Guéno » (3 fois) dans l'incantation (I<sub>4</sub>). Ils traduisent toute l'importance que l'incantateur accorde à ces instances dans la satisfaction de ses vœux. Dans l'incantation (I<sub>4</sub>), l'emploi anaphorique de « Guéno » vise, essentiellement, à présenter la toute-puissance du Dieu créateur. Plus la répétition est mécanique, réduite à l'acte qu'elle exprime, plus elle adopte une tonalité musicale dès lors qu'elle se trouve au fondement de la pratique de la musique.

### **3.2.2. L'énumération**

Cette figure consiste à dénombrer les divers éléments dont est composé un concept générique ou une idée d'ensemble, éventuellement à des fins de récapitulation. Elle peut, également, procéder à énoncer ou à lister un certain nombre d'éléments dont on parle ou dont il est question. Le but de l'énumération est, donc, de faire connaître, en partie, le concept ou la notion qui est à l'ordre du jour. Les cas les plus manifestes d'énumération dans le corpus sont relatifs aux organes humains : « organes visuels », « poche digestive », « intestin d'évacuation », « nerf de résistance » et des maladies respectives qui peuvent les affecter « colique », « constipation », « entérite » et « échauffement ». (Bâ, op. cit., p. 18). Comme l'a précisé le conteur, après l'énumération des organes, les maladies citées sont celles que le sujet incantateur veut éviter. Cette incantation magique a, donc, une vertu thérapeutique préventive.

Un second cas d'énumération est observable à travers l'emploi anaphorique de « Guéno » dans l'incantation (I<sub>4</sub>). Les différentes évocations de ce nom informent, chacune, un pouvoir du Dieu Suprême : « Guéno continue la vie après la mort », « Guéno qui peut brûler avec de la grêle », « Guéno qui peut glacer avec du feu ». (Idem, p. 77). Cette énumération prend l'allure d'une louange en ce sens qu'elle magnifie Dieu en faisant étalage de ses attributs divins pour qui, rien n'est impossible, même les actes qui contredisent les lois naturelles. Les emplois oxymoriques « vie après la mort », « brûler avec de la grêle », « glacer avec du feu » traduisent la toute-puissance et l'omnipotence de l'Être Suprême grâce auxquelles les dires du petit vieux se traduiront en

acte conformément à sa volonté : « Corde, bois tu es, bois redeviens ! Je te l'ordonne, par la puissance irrésistible de Guéno. » (Ibidem.) Outre ses visées sociale et esthétique, la formule incantatoire revêt une riche symbolique.

### ***3.3 La portée symbolique de la parole incantatoire***

Le symbole est appréhendé comme la représentation imagée d'un objet, d'une idée en vue de révéler une réalité cachée, un message, des croyances et, surtout, des enseignements. Il est une représentation porteuse de sens qu'il faut décrypter aux fins d'accéder aux messages qu'il dissimule. Il apparaît, de ce point de vue, comme une réalité visible qui invite à découvrir une réalité invisible (B. Koné, 2017, p. 64). Le symbole exprime en peu de mots ce que le Verbe dira de façon plus explicite, du fait de son caractère explicatif. Chez les peuples africains, les symboles sont légions et envahissent tout : gestes, paroles, attitudes, couleurs, sons, rythmes, objets manufacturés, rituel. Relever le caractère symbolique de la parole incantatoire revient à rechercher ce qu'elle suggère au-delà du souffle et des mots qu'elle énonce.

Ainsi, dans les incantations (I<sub>2</sub>, I<sub>3</sub> et I<sub>4</sub>), elle est action, création, pouvoir, force et puissance. Après son adresse à la corde : « Corde, bois tu es, bois redeviens ! », par la force et la puissance magique des paroles du petit vieux, la corde s'anima, prit la forme d'un serpent vert qui durcit, jaunit puis devient un bâton de bois. Cette transmutation, même si elle relève de la magie, illustre à quel point la parole incantatoire est une parole transcendante défiant toute logique rationnelle. Tout en commandant l'action, elle la réalise, justifiant, ainsi, son caractère performatif. Elle se trouve, donc, au début et à la fin de l'action comme l'affirme Austin (op. cit., p. 89) : « La parole n'est pas seulement mot, elle est aussi et avant tout, action. »

Quant à l'incantation (I<sub>2</sub>), elle met en relief le pouvoir, la force et la puissance illocutoire de la parole incantatoire. En effet, après la prononciation du dernier vers de cette incantation « Kaïdara le veut, vous ne pouvez plus résister ! », l'aspect aride de la plaine s'évanouit pour laisser place à une vallée verdoyante entourant une mare aux eaux limpides et fraîches. Rappelons que cette incantation, recommandée par le scorpion, intervient au moment où les voyageurs, en proie à la soif, cherchaient une source d'eau pour se désaltérer. En prononçant, donc, un énoncé incantatoire, on lui attribue une force ou un pouvoir par laquelle le sujet officiant fait agir des forces supranaturelles en sa faveur

étant donné que parler, c'est d'abord agir comme le signifie Bogniaho (op, cit.,) : « La parole est donc essentiellement pouvoir. »

La formulation de l'incantation (I<sub>3</sub>) par le passeur du fleuve *Saldou-Keerol* métamorphosa Hammadi en cyclone et lui permet de ressurgir dans le monde des Hommes, saint, sauf, riche et expérimenté. (Bâ, op. cit., p. 54). Les paroles fortes ne sont, donc, pas de vains propos. Elles contiennent une force, une énergie, une puissance, un effet qui fait agir l'être visible ou invisible à qui elle est adressée. En effet, la pensée magique exprime le désir et la foi, non en une « toute-puissance de la pensée », mais en la toute-puissance de la parole. (Freud, 1978 [1913] :106). La parole incantatoire, au-delà de sa fonction symbolique, a une portée magique qui donne force et puissance aux mots. Les incantations, dans *Kaïdara*, sont des expressions de ce pouvoir magique des mots qui en font des paroles d'autorité et d'action par excellence. Elles sont, donc, le symbole de pouvoirs transmutateurs permettant de se défaire des situations difficiles, voire au-delà des capacités humaines.

## Conclusion

Notre objectif à l'entame de ce travail était de montrer que le conte africain est l'un des modes de communication de la pensée africaine. Il constitue un outil pédagogique des valeurs morales et sociales de la société traditionnelle africaine. À son terme, on ne peut s'empêcher de dire que la parole incantatoire relève de la catégorie des paroles sacrées. Elle est adressée à un interlocuteur invisible, en vue de se procurer la tranquillité pour un bonheur immarcescible à tous. Pour parvenir à cette performativité, l'incantateur recourt à la répétition et à la nomination pour y puiser l'énergie indispensable à l'élan final qui permet d'apparaître à nouveau. Les textes incantatoires convoqués constituent une mine de trésors esthétiques et littéraires au regard de leur richesse rhétorique et de la densité de leur contenu. Se démarquant de la parole profane par leur sacralité, les formules incantatoires, comme une résonance du droit à la vie proclamée dans le récit par le truchement de leurs puissances magiques, offrent à l'Homme la capacité de résorber toutes les préoccupations d'ordre existentiel et lui donnent la possibilité de dominer et gouverner la nature. À cet égard, la parole incantatoire apparaît, à la fois, comme une véritable divinité qui possède l'Homme, et un moyen efficace à son service. Par son canal, l'être humain recrée le monde, la nature visible et invisible.

## Annexes

I1. « *Ô miens organes visuels !  
Ô mienne poche digestive !  
Ô miens intestins d'évacuation !  
Ô miens nerfs de résistance !  
Ô colique, Ô constipation,  
Ô entérite et échauffement !* » (p. 18)

I2. « *Ô Esprits des éléments !  
Le ciel est un toit pour la terre  
Et vous êtes les gardiens du pays des épreuves.  
Nous sommes, n'en doutez pas,  
Ceux qui répandirent à terre  
Les cendres chaudes de la victime trépidante  
Dont nous avons fait jaillir le sang  
Avant de la livrer aux flammes.*

I3. « *Ô métal du grand prix!  
Tu viens du sein de la terre,  
tu y retourneras par la voie de  
l'eau.  
Ô esprits gardiens des frontières dupays des  
nains!  
Recevez la dîme que doivent payer ceux qui  
sortent notre or. Hammadi  
a payé, il pourra désormais jouir du reste de  
son métal devenu légitime.* » (p. 54)

I4. « *Corde, bois tu es, bois  
redeviens!  
Je te l'ordonne  
Par la puissance irrésistible de Guéno,  
Guéno continue la vie après la mort,  
Guéno qui peut brûler avec de la grêle,  
Guéno qui peut glacer avec du feu !* » (p. 77)

*C'était un fourmilier, animal mystérieux,*



*Groin de cochon, langue vermiforme et visqueuse.*  
*Nous allons chez Kaïdara,*  
*Le présent bien qu'invisible Kaïdara.*  
*Soulevez, ô ondines, les voiles*  
*Qui nous séparent des sources de Kaïdara !*  
*Le sang versé de notre victime*  
*Fut agréé comme nectar par votre Maître.*  
*Soulevez les voiles, soulevez les voiles !*  
*Kaidara le veut, vous ne pourrez plus résister ! » (p. 19)*

## Bibliographie

- Austin Langshaw John** (1970), *Quand dire c'est faire*, Paris, Éditions du Seuil.
- Bâ Amadou Hampâté** (1972), *Aspects de la civilisation africaine*, Paris, Présence Africaine.
- Bâ Amadou Hampâté** (1994), *Kaïdara*, Abidjan, NÉI.
- Bogniaho Ascension** (1987), *Éthiopique n° 46-47*, revues trimestrielles de culture négro-africaine, nouvelle série, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestre, volume 4.
- Bourdieu Pierre** (1982), *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- Chevrier Jacques** (1986), *L'arbre à palabre : Essai sur les contes et récits traditionnels d'Afrique noire*, Paris, Hatier.
- Chevalier Jean et Gheerbrant Alain** (1982), *Dictionnaire des symboles : mythes, rêves, coutumes, gestes, formes...*, Paris, Robert Laffont.
- Combarieu Jules** (1978), *La Musique et la magie : étude sur les origines populaires de l'art musical, son influence et sa fonction dans les sociétés*, Minkoff Reprints.
- Delaurenti Beatrice** (2007), *La Puissance des mots. « Virtus verborum ».* *Débats doctrinaux sur le pouvoir des incantations au Moyen Âge*, Paris, Cerf.
- Fontaine Laurent** (2014), *La Nuit pour apprendre : Le chamanisme nocturne des Yucuna d'Amazonie colombienne*, Nanterre, Société d'ethnologie.
- Fouda Basile-Juléat** (1972), *Littérature négro-africaine*, Paris, Seuil.
- Gervais Bertrand** (2007), *Logique de l'imaginaire, Tome 1: Figures, lectures*. Montréal, Le Quartanier.
- Goethe Johann Wolfgang von** (1893), *Faust*, Macmillan and Company.
- Holzman Mathilda** (1997), *The Language of children evolution and development of secondary consciousness and language*, Wiley.
- Huannou Adrien et Bogniaho Ascension** (1993), *Littérature africaine en 2<sup>ème</sup> et 1<sup>er</sup> Terminale*, Porto-Novo, Éditions INFRE.

- Koné Brahim** (2017), *Le Symbolisme dans les contes d'Amadou Hampâté Bâ*, « Thèse de Doctorat », soutenue à l'Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire), le 03 octobre 2017.
- Lahire Bernard** (2015), *Essai sur l'art, la dénomination, la magie et le sacré*, Paris, La Découverte.
- La Sainte Bible*, Jean I, Verset 1-3.
- Récanati François** (1981), *Les Énoncés performatifs*, Paris, Éditions de Minuit.
- Rivière Claude** (1995), *Les Rites profanes*, Paris, PUF.
- Rosier-Catachi Rène** (2004), *La Parole efficace : signe, rituel, sacré*, Paris, Seuil.
- Watthee-Delmotte Myriam** (2010), *Littérature et ritualité enjeux du rite dans la littérature française contemporaine*, Bruxelles, Peter Lang.
- Watthee-Delmotte Myriam** (2018), « Citationnisme et puissance incantatoire. Les phrases-talismans chez Yannick Haenel », in *Une littérature "comme incantatoire": aspects et échos de l'incantation en littérature (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Presses françaises de l'Université de Toronto : <http://hdl.handle.net/2078.1/212080>.
- Thomas Louis Vincent** (1976), « Tradition et développement », in *Négritude*, Paris, PUF.
- Thomas Louis Vincentet LUNEAU René** (1980), *La Terre africaine et ses religions*, Paris, l'Harmattan.
- Todorov Tzvetan** (1973), *Poétique*, Paris, Seuil.
- Sigmund Freud** (1978 [1913]), *Psychanalyse*, Paris, PUF.
- Senghor Léopold Sédar** (1956), *L'Esthétique Négro-africaine*, Diogène, n°16.